



Entretien des arbres

Elagage • Abattage Délicat • Soins aux arbres

L'arbre est un être vivant qui peut vivre plusieurs centaines d'années. Comme tout être vivant, il a besoin des soins des meilleurs spécialistes.

Avant tous travaux sur les arbres, il faut se poser les bonnes questions :

- *Mon patrimoine arboré est-il en bonne santé, mes arbres sont-ils malades ?*
- *Présentent-ils un danger pour la sécurité des biens et des personnes ?*
- *Quels travaux sont à effectuer ?*

Audit sanitaire et Plan de Gestion du Patrimoine Arboré

Notre technicien spécialisé en arboriculture est à même d'établir un inventaire de vos arbres, de dresser un bilan sanitaire et mécanique. Il vous proposera un plan de gestion de votre patrimoine arboré.

L'élagage des arbres

La taille des arbres s'effectue tout au long de l'année sauf pendant les périodes de montée et de descente de sève (avril et octobre) et en dehors de mauvaises conditions climatiques (fortes gelées, orage, vent violent).

La taille que nous pratiquons au quotidien est une **TAILLE DOUCE** :

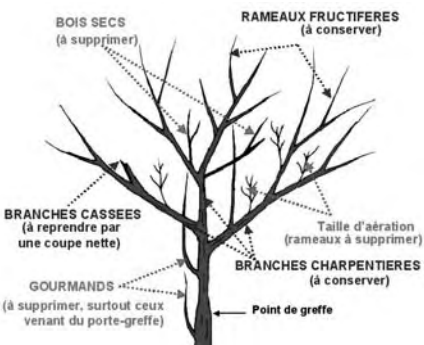
Nous respectons la forme et la hauteur naturelle de chaque arbre.

Nos grimpeurs élagueurs sont tous diplômés, certifiés. Pour chaque taille, nous mettons en œuvre nos connaissances sur la biologie, la morphologie, la physiologie du végétal. Notre métier consiste à anticiper le développement futur de l'arbre.



Les différentes opérations de la taille douce

La taille d'entretien



Avec la suppression des branches mortes, des chicots, des branches malvenues (défaut important...), l'allègement des axes le nécessitant, le relevé des branches basses, la suppression des rejets et des gourmands...

La taille d'éclaircie



Permet d'obtenir une meilleure pénétration de la lumière et du vent par la suppression des branches secondaires à l'intérieur de l'arbre.

La taille de cohabitation

Permet de réduire le volume de l'arbre à proximité de biens (maisons, bâtiments, réseaux aériens, lampadaires...).

Ces tailles s'effectuent tous les 5 à 10 ans

La taille fruitière



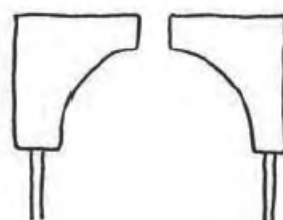
S'applique aux fruitiers. Cette taille a pour but l'augmentation de la production de fruits et le renforcement de l'arbre.

La taille sur tête de chat



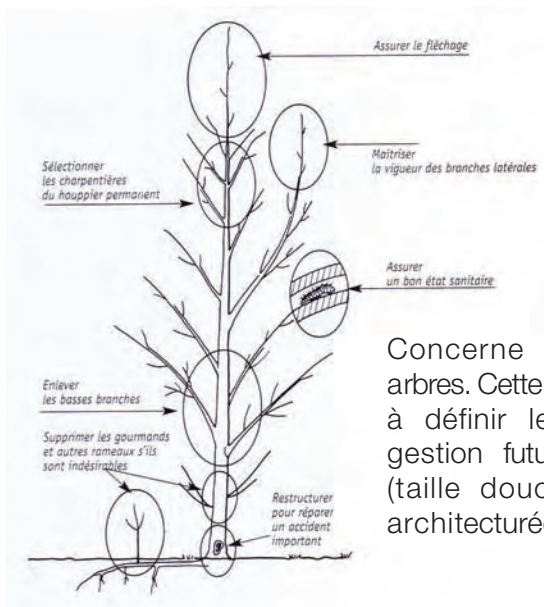
Consiste à tailler tous les 2 à 3 ans maximum au même endroit afin de former des excroissances au bout des branches appelées "têtes de chat".

La taille architecturée



Permet de cloisonner l'arbre dans un volume défini au préalable. Cette taille est annuelle et se pratique avec des lamiers et croissants.

La taille de formation



Concerne les jeunes arbres. Cette taille consiste à définir le mode de gestion futur de l'arbre (taille douce ou taille architecturée).

Etudes

Notre société est dotée d'un bureau d'études interne qui réalise :

- Etudes, diagnostic, inventaire, plan de gestion du patrimoine arboré.
- Réalisation de plan d'entretien en gestion différenciée de vos espaces.
- Examen des défauts de structure du bois pouvant mettre en péril la tenue mécanique des arbres et la sécurité des sites.
- Préviation de l'évolution à court et moyen terme des arbres.
- Définition de la nature et l'urgence des interventions d'entretien, de restauration et de mise en sécurité des arbres à mettre en œuvre.



Les soins aux arbres

■ Haubanage de sujets

Cette opération préventive concerne les arbres qui présentent ou risquent de présenter dans un avenir proche un défaut, une fragilité au niveau des charpentières ou du tronc avec un risque de rupture important. Le haubanage consiste à solidariser les différents points de fragilité à l'aide de haubans conçu pour les arbres (sans perçage de l'arbre). Cette technique permet de prévenir l'arrachement d'une charpentièrre et favorise la sauvegarde des arbres.



« Tous nos grimpeurs élagueurs sont formés et qualifiés. Leurs savoir-faire et leur expérience sont les meilleures garanties de la pérennité de vos arbres »

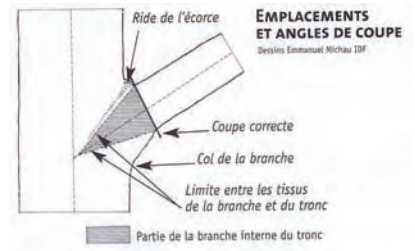
RESPECTONS LES ARBRES
Les bonnes pratiques d'élagage
www.sfa-asso.fr



■ Le respect des règles de l'Art

Nos outils sont systématiquement désinfectés entre chaque intervention et chaque arbre.

Nous respectons les angles de coupe afin de favoriser une cicatrisation naturelle de l'arbre.



Le but est de respecter l'angle

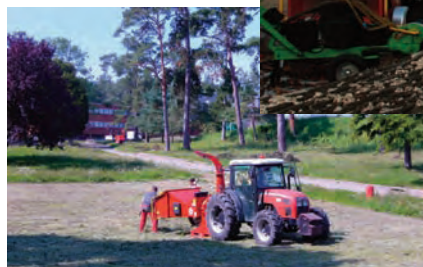
délimité par la ride de la branche et de l'écorce afin qu'un bourrelet cicatriciel se forme et recouvre la plaie. Plus la plaie sera petite, meilleure sera la cicatrisation.

Les griffes ne sont utilisées que pour les démontages des arbres.

■ Le respect de l'environnement

Toutes nos branches sont broyées afin d'être valorisées en paillage (mulch) et en compost.

Le bois est recyclé en bois de chauffage ou bois d'œuvre.



L'Abattage des arbres

L'abattage d'un arbre est une opération délicate. Les compétences et l'expérience des monteurs-élagueurs d'Arbres et Paysages sont essentielles pour la bonne marche de l'opération notamment pour leur sécurité et celles des usagers et des biens.



■ L'abattage en direct d'un arbre

L'arbre est systématiquement cordé ou câblé afin de diriger sa chute à l'endroit déterminé.

■ L'abattage par démontage d'un sujet

Cette opération consiste à démonter chaque morceau de l'arbre. Les troncs, charpentières et branches sont préalablement cordés afin d'assurer et de contrôler leur descente. Nous utilisons des systèmes de freinage tels que le cabestan, le cylindre de friction et le huit qui peuvent supporter les lourdes charges.

■ La dévitalisation des souches

Cette opération est envisagée sur les essences feuillues (Peuplier, Saule, Frêne, Erable...) afin de limiter la reprise des bourgeons (racinaires) dormants. Un produit de type débroussaillant homologué est pulvérisé sur la souche préalablement percée sur les extrémités.

■ L'essouchage

L'essouchage par rognage mécanique transforme la souche en copeaux. Cette technique permet d'effectuer dans le futur un nouvel aménagement de l'espace.



Le conseil du spécialiste
Les travaux d'élagage et d'abattage nécessitent des interventions souvent difficiles. Les compétences des opérateurs et la qualité du matériel sont garants de la sécurité des biens et des personnes pendant la durée du chantier.

